



NL/EG

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE LUCIEN SELVA (V.C.)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un rassemblement est prévu au stade Clerville à l'occasion de la prière de l'Aïd le samedi 9 juillet 2022,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans la rue Lucien Selva nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Lucien Selva** sur le tronçon compris **entre les rues Robespierre et Georges Trudin** le **9 juillet 2022** de **6 heures à 10 heures** :

- **Interdiction de stationner**

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité du Collectif ANNOUR –25 rue Jean-Jacques Rousseau – 94200 Ivry-sur-Seine, organisateur du rassemblement.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant la Brigade des sapeurs-pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Service Prévention et Lutte contre les Incivilités – Direction de la Démocratie et de l'Action Citoyenne de la Ville d'Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 6 JUIL. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueur
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR ivry94.fr
LE 7 JUIL. 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon